



Logistique Sports et Loisirs – Site de Saint Vulbas
Peupliers – 01150 ST VULBAS - TEL : 04 74 46 24 00 – FAX : 04 74 46 24 04

Saint Vulbas, le 30 novembre 2018

PV de réunion du comité d'établissement du 28 novembre 2018

Président : Pierre Incerti (Directeur des opérations logistiques) assisté de Frédéric Grassart (Directeur d'exploitation), de Camille Bourbon (RRH) et de Jean-Jacques BOUSQUET (Consultant QSE).

Membres élus titulaires présents : Alain Jouan (Secrétaire).

Membres élus suppléants présents : Magali Alix (trésorière adjointe), Angélique Evrard.

La séance est ouverte à 14h00.

1. Approbation PV de la réunion plénière du 25 octobre 2018.

Le procès verbal a été approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Information de la Direction sur la marche de la société dont B2C.

L'activité est toujours sur la même tendance soit +15,9% en UM et +32,5% en UVC.
Nous allons franchir le cap des 42 millions d'UVC cette année.

Depuis lundi, nous remarquons une brusque baisse des niveaux de commande :

- Effet « gilets jaunes ».
- Période trouble au niveau national.
- Nous devons relever le seuil de stock en réassort automatique mais les magasins suppriment les lignes de commande du fait de l'actualité.

Nous avons eu des coupures informatiques liées à un dysfonctionnement entre le TMS et Reflex. Les équipes informatiques et Pierre Astruc travaillent actuellement à sécuriser cette interface.
Cela engendrera un petit montant d'investissement.

E-commerce : Lors du black Friday, sur une journée, nous avons eu 3270 commandes (x3 en activité).
Sur le weekend, 2500 commandes dont 140 commandes vélos.

Machecoul : 78,3% d'évolution positive des volumes soit 362 000 vélos expédiés.

L'usine a pour projet de vendre des pièces. Cela aura sûrement une incidence sur les volumes et l'activité logistique.

3. Présentation questionnaire QVT.

Le document présenté en séance est annexé à ce PV.



4. Bilan formation.

Le document présenté en séance est annexé à ce PV.

Les élus aimeraient que notre Direction mette en place une GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences).

5. Règle braderie 2018.

Copie de la note de service :

« Nous vous informons qu'une braderie est organisée le Samedi 8 Décembre 2018 de 8H00 à 12H00.

Elle s'adresse exclusivement au personnel en CDI et CDD.

ACCUEIL :

➤ *De 08h00 à 12h00 (l'entrée se fera par les quais de la cellule 1)*

1er tour : quantité d'articles limitée selon marque et type de produit, la grille vous sera remise le jour J

2ème tour : pas de limitation de quantité

Vous avez la possibilité de venir accompagné de votre conjoint ou enfant majeur. Toute personne ne pouvant justifié d'être le conjoint ou l'enfant ne sera pas autorisée à entrer dans l'entrepôt.

Pour des raisons de sécurité, les mineurs sont interdits dans l'entrepôt.

Règles de savoir être :

Nous attirons votre attention sur le fait que la braderie est un avantage salarié qui ne saurait être reconduite en cas de dérive de comportement (bousculades, marchandises cachées ou mise de côté, non-respect des produits et des emballages, revente en masse sur internet ...).

Ces manquements pourraient amener la Direction à exclure définitivement les personnes concernées de cet évènement.

Mode de paiement :

Le règlement s'effectuera par chèque ou espèces. »

6. Action logement : bilan et fonctionnement interne.

La Direction nous présentera un bilan de l'année 2018 en janvier 2019 et organisera également une rencontre élus/action logement afin de leur permettre de bien maîtriser le sujet et d'être en capacité de répondre aux questions des salariés.

Une note a été affichée sur le sujet.

Il faut remarquer :

➔ **Service gratuit en cas de difficultés financières.**

➔ **7000 à 25 000€ de prêt à un taux avantageux pour le neuf.**

➔ **UN courtier gratuit qui permet de renégocier les prêts et ainsi de réduire ses dépenses mensuelles.**

➔ **Une attention particulière sur la capacité de remboursement.**



Les démarches se font uniquement par internet.

Le service RH a toutes les informations utiles et les salariés ne doivent pas hésiter à le questionner.

7. Distributeur chauffeur Machecoul.

Relevé des consommations :

Consommations sur 12 mois Période du 10/2017 à 09/2018	Consommations moyennes quotidiennes Boissons chaudes	Consommations quotidiennes moyennes Boissons froides
10/2017	9	1
11/2017	5	0
12/2017	5	0
01/2017	7	1
02/2017	8	1
03/2017	9	1
04/2017	9	1
05/2017	14	2
06/2017	7	1
07/2017	6	1
08/2017	6	1
09/2017	4	0

Daltys nous demande vu le nombre de consommation, la suppression de ce distributeur.

Le CE préférerait une proposition de distributeur plus petit ou une renégociation des tarifs de ce distributeur.

8. Point organisation trésorerie et clôture des comptes CE.

Magali a repris la fonction à la place de Gregory depuis fin avril 2018.

Elle est à jour à fin juillet. Il lui faudra donc encore de la latitude pour rattraper le retard.

Les élus et le président sont d'accord pour que la clôture se fasse au dernier jour du CE (CSE par la suite).

9. Fermeture annuelle et équipe de nuit.

ORGANISATION DE FIN D'ANNEE 2018

De : Direction

A : L'ensemble du personnel STV

ARRET DES NUITS

L'équipe de nuit repassera en équipe 2X8 sur les semaines 51, 52 et 01 soit du 17 décembre 2018 au 04 janvier 2019.

Nous vous informerons de votre répartition dans les équipes 1 et 2.

FERMETURE DU SITE

Afin de permettre à l'ensemble du personnel de passer de bonnes fêtes de fin d'année, la direction a décidé de fermer l'entrepôt les 24 et 31 décembre 2018.

La Direction



La Direction précise que les 24 et 31 décembre seront pris selon le choix du salarié entre récupération, jour de congé et congé sans solde. Un tour sera fait rapidement auprès des salariés.

10. Tickets restaurant.

NOTE D'INFORMATION

Destinataires : - L'ENSEMBLE DU PERSONNEL LSL

Objet :

Tickets restaurant

Nous vous informons qu'à partir du mois de décembre 2018, nous changeons notre méthode d'approvisionnement pour les tickets restaurant.

Ainsi, les tickets restaurant deviendront nominatifs et commandés via un formulaire issu de Kélio.

Devant attendre que le mois soit échu, la commande sera passée le 1^{er} jour ouvré du mois suivant et la livraison se fera sous 48h à 72h selon les impératifs de production de la société CHEQUE DEJEUNER.

Le service RH assurera la distribution comme d'habitude la 1^{ère} semaine ouvrée de chaque mois.

Nous ajoutons que dès le mois de décembre 2018, vos tickets restaurant seront millésimés 2019.

11. Réunion de fin d'année.



NOTE DE SERVICE



Nous vous confirmons que la réunion de fin d'année est prévue :

Le Vendredi 21 Décembre 2018 à 10h30

L'organisation de la journée pour l'exploitation sera la suivante :

Horaires pour l'équipe du matin : 7h00-14h30

Horaires pour l'équipe de l'après-midi : 10h30-18h00

- 10h30 : Regroupement sur le parking pour départ en bus
- 11h00 : Présentation du bilan annuel
- 12h30 : Repas
- 14h15 : Retour en bus sur site

Concernant les services administratifs hors exploitation, merci de vous référer à votre N+1.

Le personnel devra se badger aussi bien à la prise de poste qu'en sortie.



12. Point sécurité.

Documents présentés en séance annexés à ce PV.

13. Point billetterie et arbre de Noël.

Nous aurons une réflexion approfondie sur l'arbre de Noël 2019. Un sondage d'opinion sera réalisé après la soirée auprès des équipes.

Cette année, nous avons un nombre de salariés inscrits légèrement supérieur aux deux précédentes années ; soit 29 contre 25 en 2017.

	vente totale 2018 en €	billets vendus 2018	billets restants	Billet avoir saison 2019	créance salarié 2018
Disney	806,00 €	13			
bowling	1 868,00 €	447	103		
cinéchèque	1 470,00 €	294	6		
Touroparc	450,00 €	30	0		
parc des oiseaux	40,00 €	4 (2017)			
Walibi	1 081,00 €	46	0	4	
Piscine Ambérieu	187,00 €				
Parfumerie Europe	6 210,90 €				

OL 1/2 saison 2018 et saison 2019	
abonnement	2900
remboursement	1474
reste à charge	1426

La séance est levée à 17h.

Prochaine réunion plénière : date à définir

Le Secrétaire
Alain JOUAN

Le Président
Pierre INCERTI